

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Bourges, le 15 novembre 2018

JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

En prévision de la journée nationale de mobilisation du samedi 17 novembre 2018, la préfecture du Cher informe tous les usagers de la route des importantes perturbations à venir sur de nombreux axes routiers du département. Il est recommandé, tout au long de la journée, de différer et limiter autant que possible les déplacements en voiture.

À ce jour les axes routiers à éviter sont :

- Bourges
 - rond-point entre la RN 142 et la RD 2144
 - rond-point entre la RN 142 et la RD 400
 - rond-point entre la RD 940 et la route des 4 Vents
- Saint-Doulchard
 - rond-point entre la RD 151 et la RD 2076
- Saint-Germain-du-Puy
 - rond-point entre la RN 151 et la RN 142
- Vierzon
 - rond-point entre la RN 2076 et l'A71
 - rond-point entre la RN 2020 et l'A71
 - rond-point entre la RN 926 et l'avenue du 19 mars 1962
 - rond-point entre la RN 76 et l'A20
- Saint-Amand-Montrond
 - rond-point entre la RD 300 et la RD 925
- Aubigny-sur-Nère
 - rond-point entre la RD 940 et la rue George Sand
 - rond-point entre la RD 940 et la RD 924
 - rond-point entre la RD 940 et le garage Renault

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

- Argent-sur-Sauldre
 - rond-point RN 940 et le Super U
- Cours-les-Barres
 - rond-point entre la RD 40 et la RD 12
- Sancoins
 - rond-point entre la RD 2076 et la RD 43
 - rond-point entre la RD 2076 et la RD 920
 - intersection entre la RD 2076 et la RD 951
 - intersection entre la RD 951 et la RD 40

Vous pouvez consulter sur le site de la Préfecture (www.cher.gouv.fr) la carte des axes concernés par ces blocages qui sera mise à jour en temps réel.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher